



Hôtel de Matignon, le 6 février 2018

Facebook Live du Premier ministre

Bonjour à tous, bienvenue pour ce Facebook live qui commence avec un tout petit peu de retard, je vous prie de bien vouloir m'en excuser et donc sans plus attendre je vais essayer de répondre aux questions que vous nous avez envoyées.

La première question est posée par Michel qui me dit : « êtes-vous à même de ressentir la détresse de nos concitoyens pour lesquels assumer les charges - loyer, électricité, gaz - est un fardeau au quotidien ? Il faut aller toujours plus vite pour venir en aide à ceux qui sont dans la misère. Avec toute ma confiance ».

Je remercie Michel de l'expression de sa confiance, sa question il faut l'aborder directement, est-ce qu'aujourd'hui moi Edouard PHILIPPE je suis à même de ressentir la détresse de nos concitoyens pour lesquels assumer les charges est un fardeau au quotidien ? Je vous disais que je suis dans cette situation, je vous mentirais, et donc bien entendu je ne la vis pas cette détresse, je ne la vis pas directement, je ne la vis pas dans ma famille, c'est vrai, je l'assume, c'est comme ça, heureusement il y a beaucoup de Français comme moi.

Il y a aussi beaucoup de Français, je le sais, qui sont dans une situation de grande fragilité et pour qui les charges du quotidien, le loyer, l'électricité, le gaz, sont telles que si par extraordinaire elles augmentent ou si par ailleurs il y a un problème ils peuvent basculer dans une très grande fragilité, ils peuvent basculer même de l'autre côté de la sécurité. Ça je l'ai approché quand j'étais maire du Havre qui n'est pas une ville riche, qui est une ville populaire, qui est une ville dans laquelle il y a beaucoup de gens qui sont soit très pauvres, soit très pauvres et dans cette situation d'immense fragilité où on peut basculer.

Donc heureusement d'une certaine façon et c'est aussi une des choses qui est extraordinaire lorsqu'on est maire d'une ville on peut approcher des catégories de Français, des Français, des Françaises qui sont dans des situations extrêmement variées. Certains vont très bien, certains sont plein de succès, d'autres sont plein de succès mais sont dans des situations économiques fragiles et certains sont dans des situations effectivement très fragiles. Et ce qui est intéressant c'est d'essayer d'échanger et de voir qu'est-ce qui constitue ces

facteurs de fragilité et comment est-ce qu'on peut apporter et de la solidarité et de la sécurité.

Michel nous dit « il faut aller toujours plus vite pour venir en aide à ceux qui sont dans la misère », c'est vrai, avec la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès BUZYN, nous sommes en train de travailler à un plan quia pour objectif de lutter contre la pauvreté en essayant d'identifier les publics justement les plus fragiles pour essayer d'avoir un impact et une efficacité. C'est un plan qui est travaillé avec les associations, qui est élaboré, c'est elle qui aura l'occasion de le présenter. On aura d'ailleurs avec Agnès BUZYN un Facebook live je crois la semaine prochaine qui portera plus spécifiquement sur les questions hospitalières mais qui nous permettra peut-être aussi d'aborder la préparation du plan de lutte contre la pauvreté.

Ce que je veux dire à Michel c'est que j'ai parfaitement conscience que dans notre pays où il y a déjà de très nombreux mouvements de solidarité, où l'Etat de son côté, les collectivités territoriales de leurs côtés, les associations parfois avec des financements publics, parfois avec des financements privés œuvrent au quotidien pour essayer justement de créer de la solidarité et d'alléger la détresse de nos concitoyens, ceux dont parlent Michel, on peut toujours faire mieux. Et notre objectif c'est de faire mieux, c'est de réorganiser ce qui ne fonctionne pas, c'est d'essayer de trouver des solutions là où les problèmes sont les plus criants et je pense qu'on aura l'occasion dans ce Facebook live d'évoquer notamment la question de ceux qui sont à la rue le soir et j'aurai l'occasion d'en dire un peu plus.

Papy Jean me dit, manifestement en colère, entre guillemets « pour l'immense majorité de SDF qui dorment dans la rue c'est leur choix, affirme, dit-il, un député La République en Marche de Paris. Honte à votre parti politique, vous ne respectez rien ».

D'abord Monsieur Jean je vous respecte évidemment vous comme tous mes autres concitoyens et je considère qu'on a le droit d'aborder la question de ceux qui sont dans la rue, de leur hébergement d'urgence et de la façon dont on essaye de trouver une solution durable et pas simplement une solution d'urgence avec eux de façon complète. Parce que c'est une problématique qui est à la fois très cruelle individuellement mais qui est très compliquée collectivement et sur laquelle je voudrais donner quelques illustrations.

Il se trouve qu'hier soir parce que c'était le début du plan Grand froid j'ai voulu faire avec le ministre de la Cohésion des territoires, Jacques MEZARD, une série de visites. D'abord au 115, c'est-à-dire à l'endroit où on concentre les appels pour essayer de trouver des solutions d'urgence chaque nuit pour ceux qui sont à la rue ou dans des logements précaires pour essayer de trouver une solution d'urgence pour la nuit. Ensuite, je suis parti dans une maraude avec les équipes du SAMU Social de Paris, on a remonté un boulevard parisien et on a rencontré toute une série de personnes qui étaient sans solution de logement pour la nuit, qui étaient d'ailleurs chacune dans des situations extrêmement différentes. Et puis ensuite on a été dans un foyer qui accueille la nuit des familles avec des enfants dans une situation de très grande précarité qui ont besoin d'une solution d'urgence.

Je ne prétends pas connaître parfaitement le sujet, je ne prétends pas l'avoir vécu, je dis juste que hier j'ai eu cette expérience que j'avais déjà eue au Havre il y a longtemps et que j'ai reproduite hier. Ce que j'ai vu de mes yeux, je ne dis pas que ça résume la totalité de la situation, c'est que justement les situations sont extrêmement variées, que les aborder avec des grandes phrases définitives dans un sens ou dans l'autre c'est souvent réduire la complexité de la réalité à quelques formules et donc à prendre une posture.

Qu'est-ce que je veux dire quand je dis ça ? Hier, les trois premières personnes que nous avons croisées c'était deux personnes qui étaient dans un état, qui étaient vraiment au fond du trou, très alcoolisées, ne souhaitant pas bouger de l'endroit où ils étaient, disons clairement qu'ils allaient rester la nuit à l'endroit où ils étaient, très connus des équipes de maraude qui leur apportaient des repas chauds, qui leur apportaient un contact et franchement les équipes font un travail exceptionnel parce que c'est difficile et parce qu'elles le font avec une envie de bien faire et une volonté de respecter les individus quelle que soit leur situation, quelle que soit leur détresse, justement de les traiter comme des individus, donc c'est tout à fait admirable, il n'y a pas de sujet là-dessus. Mais elles reconnaissent elles-mêmes que c'est difficile d'aider parce qu'il y a des gens qui sont dans une situation où elles vont accepter cette proposition d'aide et il y en a d'autres qui ne veulent pas être aidés ou qui ne veulent pas être aidés de cette façon, il faut avoir l'honnêteté de le reconnaître.

Au bas du boulevard de l'hôpital où on était on a rencontré quatre Roumains qui vivent dans une tente, hier dans une tente il faisait froid. Ils étaient chacun dans leur tente, ils étaient rassemblés, ils ont accepté très gentiment, très poliment d'ailleurs en remerciant très sincèrement l'aide qui leur était proposée, de la nourriture chaude qui leur a été distribuée, le café chaud qui leur a été distribué, ils ont expliqué qu'ils ne voulaient pas de solution d'urgence pour la nuit, ils voulaient rester ensemble, ils considéraient que eux leur objectif c'était qu'on puisse leur faire une proposition d'aide durable. Mais l'aide d'urgence dans un gymnase ils n'en voulaient pas, ils considéraient que s'ils y allaient ils allaient perdre leur temps, qu'on allait leur voler et qu'ils préféraient rester là.

Donc clairement ils n'étaient pas dans la même situation que les femmes que j'ai rencontrées ensuite qui elles étaient mères de famille et qui soit parce qu'elles étaient aux prises avec un mari violent, soit parce qu'elles étaient dans une situation de détresse économique avaient besoin d'un hébergement d'urgence et trouvaient dans ce foyer d'accueil géré par la Croix-Rouge la capacité à passer une nuit, deux nuits, jusqu'à cinq nuits au chaud et dans un milieu calme et apaisé le temps là encore de faire le diagnostic social et de pouvoir trouver une solution plus durable aux problèmes qu'elles avaient.

Pourquoi je raconte cette expérience qui est la mienne, encore une fois elle ne résume pas la totalité de la réalité, j'en ai parfaitement conscience, mais c'est la mienne, c'est celle que j'ai vécue hier, elle montre que c'est parfois difficile d'aider parce que les personnes à qui on s'adresse qui sont des individus, qui sont des personnes qu'il faut traiter au sérieux n'ont pas toujours envie d'être aidées. Et puis parfois ce qu'on leur propose ne correspond pas à ce qu'ils souhaitent et puis parfois ils ont besoin d'être aidés et il n'y a pas suffisamment de logements par exemple pour les personnes seules. Hier au 115 j'ai été très frappé, il y avait des places disponibles mais ces places étaient réservées pour des familles parce qu'on sait qu'on ne peut pas loger indifféremment les familles et les personnes célibataires.

Il y avait quelques appels de personnes célibataires, on leur disait « non, ce n'est pas possible, on n'a pas de place » sans leur dire pourquoi et la réalité c'était que les places disponibles on les conservait pour des familles. Donc tout ça est redoutablement complexe, ce que je veux dire en racontant c'est que tout ce que je viens de dire là je l'assume parfaitement, on peut couper une phrase de cette séquence et crée le buzz en disant « ils n'acceptent pas tout le reste ». J'essaie d'avoir la vision la plus complète, j'essaie d'expliquer pourquoi c'est difficile et de ce point de vue-là je veux dire ce que fait l'Etat. L'Etat ce n'est pas moi, l'Etat c'est nous, c'est la France, c'est les Français, les Français tous les ans consacrent deux milliards d'euros à l'hébergement d'urgence, de ceux qui en ont besoin. C'est 132.000 places par an pour l'hébergement d'urgence et pendant l'hiver c'est 13.000 places supplémentaires que l'on ouvre parce qu'on sait que l'hiver il y a des questions évidemment particulières qui se posent.

Donc ce n'est pas du tout négligeable, ça veut dire que collectivement nous faisons un effort, nous faisons un effort financier, budgétaire, collectif, humain et c'est très bien ainsi. Est-ce qu'il faut faire plus ? On fait plus chaque année. Est-ce que ça suffit ? Manifestement on n'a pas réussi à trouver la solution à tous les problèmes mais j'insiste sur une chose c'est indispensable de traiter l'urgence et nous essayons de traiter l'urgence collectivement. Quand je dis « nous » ce n'est pas le gouvernement, c'est la totalité des Français, nous essayons de traiter l'urgence. Mais l'urgence ce n'est pas la fin du problème, une fois qu'on a trouvé des solutions d'urgence reste la solution dans le temps et la solution dans le temps ce n'est pas la même que la solution d'urgence.

Quand on consacre toute son énergie, tous ses moyens à la solution dans l'urgence, on ne pense pas suffisamment aux solutions de moyen terme ou de long terme. C'est tout le sens de ce que le président de la République lorsqu'il a fait son déplacement à Toulouse a voulu mettre en place, c'est-à-dire le plan Logement d'abord, la création de 50.000 places qui ne sont pas consacrées à l'urgence mais qui sont consacrées justement à des solutions de moyen terme dans des pensions de famille, justement avec un accompagnement. Parce que souvent le logement d'urgence se passe dans des hôtels, ce qui est cher mais ce n'est pas le sujet, ce qui est surtout le niveau zéro de l'accompagnement. C'est une solution d'urgence, c'est très bien, mais quand ça se reproduit et que ça dure c'est le niveau zéro de l'accompagnement et donc ça ne permet pas nécessairement à des familles qui pourraient rebondir ou à des individus qui vont rebondir d'être accompagnés dans de bonnes conditions.

Donc il faut faire les deux en même temps, c'est difficile, ça demande des ressources, mais on est prêt à les libérer. Je dis souvent à ceux qui m'interpellent sur le sujet que j'ai dû prendre au cours de l'été 2017 des décisions qui étaient difficiles qui consistaient à annuler des crédits et nous avons annulé plus de quatre milliards de crédits, c'est-à-dire des dépenses dont nous avons dit l'Etat ne les fera pas parce que nous devons contenir les dépenses de l'Etat. Et dans le même temps où on annulait ces dépenses nous avons augmenté les dépenses sur l'hébergement d'urgence parce que nous savions qu'il y avait là un sujet et qu'il fallait l'assumer.

Donc je suis parfaitement conscient de ça, j'essaie de trouver des solutions, je reconnais que le système n'est pas complètement parfait mais ne dénigrons pas les gens qui s'expriment sur le sujet, c'est difficile de s'exprimer

complètement sur le sujet, et ne dénigrons pas ce qui se fait, c'est une réussite collective de l'Etat, des associations, des collectivités territoriales, pardon, j'ai utilisé le terme « réussite », ce n'est probablement pas le bon terme mais, certes, ça correspond à quelque chose, ça correspond à un vrai effort public et on ne peut pas dire qu'il ne se fait rien, je crois qu'il ne faut pas dire qu'il ne se fait rien parce que ça n'est pas vrai.

Noëlle me dit qu'elle est retraitée de la fonction publique territoriale et « avec tout le respect que je vous dois, me dit-elle, j'aimerais savoir à quoi les 30 euros de moins sur ma retraite vont servir ? Il me faut savoir et être certaine que cet argent servira d'une façon efficace. Merci par avance de votre réponse ».

La réponse que je peux faire à Noëlle est simple, l'objectif de la mesure qui est contestée, qui a été annoncée par le président de la République dans son programme, qui a été annoncée pendant la campagne législative et qui est assumée par l'ensemble des députés de la majorité, c'était de dire le financement global de la protection sociale repose pour l'essentiel sur les cotisations des actifs qui financent l'ensemble de la protection sociale. Je dis pour l'essentiel parce qu'avec la création de la CSG tous les revenus, même les revenus de transfert et donc même les retraités, participent au financement de la protection sociale dans toutes ses branches.

Notre objectif ça a été de dire il faut qu'on rééquilibre à l'intérieur du financement de la protection sociale pour redonner un maximum de pouvoir d'achat aux actifs. Donc la seule chose que je peux dire à Noëlle c'est que l'augmentation de sa CSG sert à financer l'augmentation du pouvoir d'achat des actifs, ce n'est pas de l'argent qui va vers l'Etat, c'est une redistribution à l'intérieur du financement de la protection sociale depuis les retraités, notamment les retraités, pas seulement les retraités, tous ceux qui paient la CSG, tous les types de revenus qui paient la CSG, vers ceux qui travaillent, les salariés qui voient leur pouvoir d'achat augmenter, les indépendants qui voient leur pouvoir d'achat augmenter et les fonctionnaires qui voient leur pouvoir d'achat compenser et pour certains augmenter.

Il faut assumer ça, il faut assumer parce que cette mesure-là a vraiment pour objectif de faire en sorte que le travail paie et cette mesure-là qui est d'application dès le mois de janvier il faut la lire et je comprends que ce soit difficile, je comprends qu'on puisse râler en la matière, avec deux éléments qu'il faut prendre en compte. D'abord le fait que ce sont les retraités les plus modestes qui sont épargnés par cette augmentation, ils ne sont pas concernés par cette augmentation, on ne voulait pas que ça concerne tous les retraités, on voulait que les retraités les plus modestes ne subissent pas cette augmentation, premier point. Deuxième point, les retraités qui sont soumis à cette augmentation vont bénéficier pas en janvier, c'est vrai, en octobre de la diminution de la taxe d'habitation lorsqu'ils la paient et pour une grande partie lorsqu'ils sont à ce niveau de revenus ils la paient. Donc la mesure complète sur 2018 il faut la lire sur toute l'année 2018 pour en voir la traduction.

Mais encore une fois l'objectif et ma réponse à Noëlle c'est de dire que l'augmentation de 30 euros de sa CSG sert à financer l'augmentation du pouvoir d'achat de l'ensemble des actifs.

Blandine me pose la question : « quelles seront vos directives ministérielles quant aux difficultés de l'hôpital public et des soignants en général ? » C'est une question redoutablement importante et c'est parce qu'elle est très importante que j'ai demandé à Agnès BUZYN, la ministre des Solidarités et de la Santé, de venir mardi prochain ici avec moi pour parler du plan Hôpital et pour essayer de commencer à réfléchir ensemble sur les questions relatives à l'organisation des soins et évidemment aux conditions de travail des soignants en général. Donc, Blandine, la semaine prochaine on pourra parler pendant une demi-heure complète de ces sujets.

Sébastien me dit, je le cite : « pourquoi ne pas assouplir les effets désastreux du 80 km/h par la reprise de certaines mesures proposées par les associations d'automobilistes ? » Je voudrais dire à Sébastien que les effets désastreux du 80 km/h je ne sais pas lesquels sont-ils, j'entends ce qui se dit mais à mon sens les effets désastreux c'est moins ceux de 80 km/h que ceux de la situation actuelle. Les effets désastreux c'est les 3.500 morts tous les ans, c'est les 72.000 victimes d'accidents tous les ans. Sur ces 72.000 victimes d'accidents tous les ans il y en a entre 24 et 26.000, on va dire 25.000 qui sont des victimes d'accidents très graves, qui auront des lésions permanentes, qui seront amputées, qui auront des lésions psychiques graves. 3.500 morts, 72.000 blessés, 55 % de ces accidents sur les routes bidirectionnelles sans séparateur central.

Je pense qu'on peut faire beaucoup mieux que ça, je pense qu'on peut faire beaucoup moins d'accidents que cela et la mesure que j'ai proposée je l'ai évoquée en décembre, je l'ai prise en janvier en disant qu'elle rentrerait en application le 1^{er} juillet justement pour qu'on la voit venir et pour ne prendre personne par surprise. Donc la mesure sera applicable le 1^{er} juillet, elle sera applicable pour deux ans et au bout de deux ans on verra quel est l'impact. Ma conviction c'est qu'on verra le nombre de morts diminuer sur la route, le nombre de blessés diminuer sur la route. J'ai parfaitement conscience que c'est une mesure qui suscite d'abord beaucoup de scepticisme pour certains, parfois d'agacement pour d'autres et parfois de colère.

Je l'ai dit, je le comprends, je l'entends, il y a plein de gens qui me le disent, je vois ça très bien et j'entends ça très bien, mais je vois aussi que depuis trois ou quatre ans on est arrivé à un plancher et tranquillement le nombre de morts commence à ré-augmenter alors même que tous les instruments et tous les dispositifs existent, alors même que les voitures sont de plus en plus sûres, peut-être, n'empêche que le nombre de morts continue à augmenter. On a donc fait un plan qui est un plan global, qui ne concerne pas simplement la vitesse, qui concerne l'utilisation de l'alcool, qui concerne l'utilisation de produits stupéfiants, qui concerne la conduite sans permis, qui concerne évidemment le téléphone portable, tous les aspects qui sont à la cause des accidents sachant que la vitesse est systématiquement, systématiquement un élément aggravant de l'accidentalité.

Il y a quelques chaînes de télévision qui ont essayé de faire la comparaison entre ce que ça veut dire de rouler à 80 et de rouler à 90 sur un trajet en termes de temps et en termes de distance de freinage. Je vous invite si vous êtes contre et à regarder ces reportages, vous les trouverez sur Facebook notamment le reportage de France 2, ils sont assez éloquentes sur le fait que derrière la colère, l'agacement ou l'incompréhension suscitée en pratique la

distance de freinage diminue nettement alors que la durée du déplacement n'augmente pas fondamentalement.

Continuons à en discuter, moi je ne suis pas du tout contre le débat, au contraire j'adore ça, mais la seule chose dont je suis certain c'est que moi je ne me résous pas à ce qu'il y ait 3.500 morts par an sur les routes et 72.000 victimes d'accidents, en aucun cas, ce n'est pas possible, on ne peut pas accepter ça. C'est d'ailleurs d'une certaine façon sidérant qu'on s'y soit aussi bien habitué, sidérant, on vit dans une société où heureusement on ne tolère plus ça, on ne devrait plus tolérer ça et on s'y est habitué collectivement peut-être parce que les chiffres ont quand même un peu baissé depuis 40 ans mais on s'y est habitué collectivement, moi je ne me résous pas à ça.

Et tous ceux qui dans leur famille, dans leurs amis proches, ont été confrontés à ce genre d'événement, savent qu'il ne faut pas s'y résoudre. Voilà donc c'est ce que je pouvais répondre à Sébastien, et je serai évidemment heureux d'en discuter avec tous ceux qui souhaiteront échanger avec moi sur le sujet.

Laurent me pose une question sur la protection des emplois avec la montée en puissance du numérique. On a passé la semaine dernière une semaine... pardon, pas une semaine, une demi-heure avec Mounir MAHJoubi, le secrétaire d'Etat au Numérique, à parler numérique ; donc je ne vais pas en parler trop longtemps ce soir. Simplement pour dire que je ne suis pas sûr qu'il faille avoir comme objectif de protéger les emplois avec la montée en puissance du numérique ! La montée en puissance du numérique, elle est là ! Elle a commencé et elle ne va pas s'arrêter ! Et on ne va pas se mettre derrière une ligne Maginot en disant « non, non, surtout pas de numérique » ! La vérité, c'est que le numérique est là, il est là pour durer, semble-t-il, et il va effectivement transformer nos façons de consommer, nos façons de vivre, nos façons de produire probablement.

Donc moi, ce que je crois, c'est qu'il faut intégrer le fait que cette transformation est là, arrive et faire en sorte de mieux former, faire en sorte de créer de nouveaux services, de nouveaux emplois, c'est un vrai défi, mais je ne crois pas aux « lignes Maginot ». Je pense qu'elles sont toujours contournées, les « lignes Maginot », et que donc il vaut mieux regarder le problème, essayer de s'adapter, plutôt que de dire « on va se protéger, on va faire une muraille et on n'aura pas le droit d'utiliser le numérique ». Non. Si on fait ça, il nous rattrapera et il nous rattrapera avec d'autant plus de violence qu'on ne s'y sera pas préparé.

Donc évidemment, c'est le sujet, derrière ; de la formation, de la formation professionnelle, de la formation continue, de la formation initiale. Vous savez que dans le grand plan d'investissement, il y a 15 milliards d'euros qui sont consacrés à ça, parce qu'on considère que c'est essentiel, et parce que moi, je pense que la meilleure sécurité, c'est la formation. Et que donc il faut qu'on fasse un effort considérable.

Yonaled (phon) dit que c'est une émission passionnante et qu'il est accro, je le remercie. Jocelyne dit que je n'ai jamais répondu à ces questions, j'en suis désolé, elle dit : « Allez-vous faire un geste pour les retraités qui ont perdu gros avec la CSG, 1.200 euros par mois de retraite ? »... Je dis... Et elle me dit- c'est

intéressant – « je n'ai plus de médecin traitant en Eure-et-Loir ». Donc je vois bien que Jocelyn 1/ parle d'argent, de pouvoir d'achat, mais 2/ parle aussi d'accès à la médecine, et probablement même d'accès à un certain nombre de services.

Donc d'abord, je suis heureux de pouvoir répondre à Jocelyne qui a manifestement déjà posé des questions. Elle me dit : « Allez-vous faire un geste pour les retraités qui ont perdu avec la CSG ? »... La réponse est « oui, ça va intervenir sur la taxe d'habitation ». Je ne sais pas si Jocelyne paie une taxe d'habitation et je ne sais pas dans quelle commune, donc combien elle paie de taxe d'habitation, mais elle va bénéficier cette année, l'année suivante et l'année qui suivra, de cette réduction progressive et de cette diminution progressive du montant de la taxe d'habitation. Et ce n'est pas rien, parce que la taxe d'habitation, pour le contribuable, pour le contribuable local, c'est souvent beaucoup d'argent ! Donc elle va bénéficier de cela.

S'agissant du médecin traitant auquel elle n'arrive plus à avoir accès dans son département de l'Eure-et-Loir, la question a été évoquée avec la ministre de la Solidarité, de la Santé, des Solidarités et de la Santé, peut-être qu'on pourra en parler la semaine prochaine de : comment est-ce qu'on fait pour faire en sorte de pouvoir avoir accès plus facilement aux soins. Et ce n'est pas facile parce que, pendant très longtemps, on n'a manifestement pas formé assez de médecins ; on a commencé à en former de plus en plus. Le problème, c'est que c'est long.

Donc on s'est retourné il y a quelques années, on va continuer à augmenter le nombre de médecins formés, mais, d'abord c'est très long à former, ça prend dix ans, et ensuite, une fois qu'ils sont formés, on constate que, pour plein de raisons sur lesquelles on pourrait revenir, ils s'installent en médecine libérale de plus en plus tard.

Ensuite, se pose la question de savoir où ils s'installent, qui est un sujet compliqué. Mais quoi qu'il arrive, ils s'installent de plus en plus tard, ils choisissent souvent de faire soit des activités salariées, soit des activités de remplacement ; et donc on constate qu'on a de plus en plus de mal à répondre, en pratique, à cette question. C'est la raison pour laquelle Agnès BUZYN a formulé déjà un plan d'amélioration de l'accès aux soins, et que nous allons continuer à travailler sur le sujet.

Je continue. Il y a beaucoup de questions. Françoise, je pense, me dit : « Que pouvez-vous dire aux employeurs qui disent à mon petit-fils, titulaire d'un master, "vous avez le profil pour le poste, mais aucune expérience" ? ». Je dis à Françoise que ça me fout dans des rognons qui sont manifestement aussi grandes que la sienne, parce que j'ai déjà entendu ça, j'ai déjà entendu ça pour des cousins, j'ai déjà entendu ça, pas pour mes enfants parce qu'ils sont encore petits et ils ne sont pas encore sur le marché du travail, mais c'est insupportable.

Une des façons d'essayer d'améliorer ça, même si je sais que c'est long et même si je ne peux pas dire que j'ai la réponse immédiate au problème souligné par Françoise, c'est de changer un peu les esprits. Pour ça, je crois qu'il y a plusieurs choses. D'abord, il faut faire en sorte que dans la formation, on intègre beaucoup plus le contact avec la vie professionnelle. Si on se bat en ce moment pour réformer l'apprentissage – à tous les niveaux, que ce soit au niveau le plus élémentaire jusqu'au niveau supérieur – c'est justement parce qu'il nous paraît

que, par l'apprentissage, on se constitue une expérience dans l'entreprise ou dans le monde du travail, et que cette expérience est très facilement valorisable, ensuite, quand on cherche son premier travail.

Donc valoriser l'apprentissage, développer l'apprentissage, faire en sorte qu'on passe de 400.000 apprentis aujourd'hui à qui sait, dans cinq ans, peut-être le double, voire le triple d'apprentis – je n'en sais rien, le plus sera le mieux en la matière – eh bien c'est une façon de répondre.

Deuxième façon de répondre : essayer de faire en sorte que l'employeur ait moins le sentiment de prendre un risque considérable en recrutant quelqu'un qui n'a pas encore une expérience professionnelle. Et pour ça, ça veut dire faire en sorte – et nous l'avons fait dans les ordonnances Travail – faire en sorte de rassurer l'ensemble des parties sur ce qui peut se passer, si ça se passe mal.

La meilleure façon de lutter, la meilleure façon de lutter contre le chômage, c'est de débloquer l'emploi d'un salarié par un employeur ; c'est-à-dire faire en sorte qu'il se dise « je le prends parce que le coût du travail a diminué et parce que si ça se passe mal » – et après tout, ça peut mal se passer – « je ne coule pas ma boîte en le licenciant. Je sais combien ça peut coûter, je peux l'intégrer dans mes prévisions. J'espère que ça va bien se passer ». En général, quand quelqu'un recrute quelqu'un, il espère que ça bien se passer. Mais si ça se passe mal, je sais ce que ça veut dire, et je crois que dans cette sécurité-là, qu'on a offerte dans les ordonnances Travail et qu'on a offerte notamment aux petites entreprises, on a créé quelque chose qui permettra peut-être – c'est le pari que nous faisons, c'est le calcul que je fais, c'est l'intuition que j'ai – de débloquer cette capacité à employer quelqu'un, y compris lorsque, après avoir reçu une formation, il n'a pas encore une expérience professionnelle.

Séverine me dit : « Ce monsieur ne répond pas à toutes les questions » elle a raison, mais il doit y avoir – combien de questions ? Je me demande à ma collaboratrice – quelques dizaines de questions ? Quelques centaines de questions ? Je ne peux pas répondre à tout, c'est vrai, je suis désolé Séverine. Du reste, j'observe que vous ne posez pas de question, Séverine, vous me dites juste que « ce monsieur ne répond pas à toutes les questions ». Bref.

« Pourrions-nous parler du pouvoir d'achat ? », je crois en avoir parlé, mais je serais ravi de pouvoir en redire quelques mots, à l'occasion. Dernière question, Anthony me dit : « Quand est-ce que les heures supplémentaires seront défiscalisées comme s'y était engagé Emmanuel MACRON ? ». Emmanuel MACRON, pendant sa campagne présidentielle, s'est en effet engagé, non pas exactement à défiscaliser les heures supplémentaires, mais les désocialiser ; c'est-à-dire à faire en sorte qu'on ne paie plus de cotisations, ni l'employeur ni le salarié, sur les heures supplémentaires effectuées. C'est dans le même esprit que la défiscalisation ; ça permet d'augmenter le pouvoir d'achat, ça permet aussi d'inciter aux heures supplémentaires, mais ce n'est pas exactement le même dispositif que celui qui existait précédemment. Et qui a été supprimé par le gouvernement sous François HOLLANDE.

On s'est engagé à le faire, donc on va le faire. On va le faire dans la courbe sur laquelle nous nous sommes engagés ; c'est prévu en 2020, dans la courbe dans laquelle nous nous sommes engagés. Si on dégage des marges de

manœuvre, dans le financement de la protection sociale, et si les choses vont mieux – ce que je souhaite, ce que je crois puisqu'on nous dit que la croissance s'accélère – on pourra peut-être le faire avant. Mais en tout état de cause, aujourd'hui c'est prévu en 2020, c'est-à-dire non pas le budget prochain, mais le budget suivant.

Voilà cet engagement, il a été pris, il sera honoré, et avec cette dernière question, je vous souhaite une bonne semaine ; et à la semaine prochaine. Merci.

Contacts: 01 42 75 50 78/79 - 01 42 75 80 15

communication@pm.gouv.fr